

ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

RÉFORME DU LYCÉE PROFESSIONNEL

Question au Gouvernement n° 832

Texte de la question

RÉFORME DU LYCÉE PROFESSIONNEL

Mme la présidente. La parole est à M. Jean-Claude Raux.

M. Jean-Claude Raux. Je me garderai bien de critiquer l'incritiquable réforme du lycée professionnel annoncée à Saintes – un signe en soi. Aussi me contenterai-je de dire que nous avons de la chance d'avoir un président qui promet l'excellence, rien de moins, aux plus défavorisés sur le plan scolaire. Un président qui a changé de méthode : après l'absence totale d'écoute et le mépris, la concertation mais sans les syndicats, un peu ou très oubliés, et les professionnels, un peu aidés, voire remplacés par une start-up. Rendez-vous compte de la chance que nous avons : 1 milliard d'euros pour la voie professionnelle : on pourrait presque l'appeler la voie royale ! Et il va payer les élèves. Entre 1,43 euro et 2,86 euros de l'heure, mais ce sera toujours bon à prendre pour faire adhérer les familles les plus pauvres à la vision présidentielle.

M. Inaki Echaniz. Eh oui!

M. Jean-Claude Raux. En plus, les élèves auront des mentors. Des retraités bénévoles, peut-être ? Non, ils seront au boulot et beaucoup moins disponibles, de ce fait. J'ai failli oublier le superpacte proposé aux enseignants, du moins celles et ceux qui resteront au lycée professionnel parce que M. le ministre enverra un certain nombre de profs voir ailleurs. Et puis les élèves auront du temps en plus en terminale – enfin, en moins, en réalité, puisqu'on avance l'examen –, et ils auront de l'argent en plus s'ils arrêtent là leur scolarité bien peu émancipatrice, pour finir par des stages pendant que les autres profiteront du dernier trimestre. Pour être au diapason de la réforme, je citerai le président Macron : « Nous ne sommes pas au rendez-vous de la promesse que nous devons à ces élèves. »

M. Inaki Echaniz. Excellent!

M. Jean-Claude Raux. Car peut-être tout cela n'est-il qu'une opération de com' bien huilée pour se refaire une image sociale après le fiasco des retraites. Tout cela n'est qu'un cadeau de plus fait aux entreprises, un miroir aux alouettes pour les élèves et leurs familles.

Madame la ministre, je sais que vous allez nous rassurer avec vos éléments de langage, mais je vous demande quand même de me dire que cette grande cause nationale n'est pas, en fin de compte, qu'une instrumentalisation de l'enseignement professionnel, instrumentalisation que nous récusons de toutes nos forces. (Applaudissements sur les bancs du groupe Écolo-NUPES. – M. Inaki Echaniz applaudit également.)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la formation professionnels.

Mme Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la formation professionnels. N'avez-vous pas eu recours à vos propres éléments de langage lorsque vous avez déclaré, il y a quelques semaines, qu'aucune annonce budgétaire n'accompagnait l'évolution de la carte des formations ? Pourtant, plus de 1 milliard d'euros supplémentaires seront investis chaque année dans le lycée professionnel pour favoriser l'acquisition par les lycéens de compétences qui leur permettront, ainsi qu'au pays, de relever les grands défis auxquels est confrontée la nation.

Nous accompagnerons cette carte des formations par le plan France 2030 avec 2,5 milliards d'euros consacrés aux plateaux techniques, aux formations des enseignants et au renforcement de l'attractivité des filières d'avenir. Si, sur ces sujets, vos éléments de langage restent bloqués, pour notre part nous avançons. Vos éléments de langage évoquent par ailleurs une pseudo-concertation. Gare aux pseudo-vérités, car nous n'avons cessé d'organiser des concertations. Nous avons ainsi largement consulté les parties prenantes, dès la rentrée 2022, qu'il s'agisse de professeurs, d'élèves, de parents d'élèves, de représentants d'établissements, d'académies, des partenaires sociaux, des régions et des associations. Plus de 160 personnes ont participé à ces groupes de travail pendant plus de trois mois.

M. Inaki Echaniz. Participer ne veut pas dire valider!

Mme Carole Grandjean, *ministre déléguée.* Elles ont émis 200 propositions. Des débats ont également été organisés à l'Assemblée et au Sénat. Vous pouvez donc le constater, monsieur le député, la réforme allie méthode et ambition – nous le devons aux lycéens professionnels – et nous la mènerons jusqu'au bout pour favoriser de meilleures conditions de travail pour les personnels éducatifs et une meilleure réussite pour les jeunes.

M. Inaki Echaniz. Même les chefs d'établissement sont contre!

Données clés

Auteur : M. Jean-Claude Raux

Circonscription: Loire-Atlantique (6e circonscription) - Écologiste - NUPES

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 832

Rubrique: Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : Enseignement et formation professionnels Ministère attributaire : Enseignement et formation professionnels

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 mai 2023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 mai 2023